

---

### **11.2.3.8 Formations des personnels non certifiés qui mettent en œuvre la vérification de concordance entre passagers et bagages.**

#### **Public concerné**

Personnels chargé de l'enregistrement et de l'embarquement des passagers (agent d'enregistrement, agent d'escale, etc...) Personnel au sol chargé de traitement des bagages ; mise en conteneurs ou sur chariot, mise en soute (agent de piste, agent polyvalent handling, etc...)

#### **Référence**

Chapitre 11.2.3.8 du règlement européen.

#### **Moyens pédagogiques**

Plate-forme et supports e-learning multimédia, tests et jeux sérieux de renforcement des acquis pour chaque chapitre.

#### **Durée**

3h30

#### **Objectifs pédagogiques**

Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles  
Connaissance des prescriptions légales applicables  
Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté  
Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés  
Connaissance des procédures d'intervention d'urgence  
Connaissance des exigences et des techniques en matière de vérification de concordance entre passagers et bagages  
Connaissance des exigences de protection pour le matériel des transporteurs aériens utilisés pour le traitement des passagers et des bagages  
Connaissance des exigences applicables au transport

#### **Les chapitres de la formation**

11.2.3.8 - Introduction : Le thème de la formation, Introduction à la vérification de concordance, les objectifs pédagogiques.

11.2.3.8 - Chapitre 1 : Connaissance des actes d'intervention illicites.

Différence entre sûreté et sécurité, Les modes opératoires, le transport aérien civil cible du terrorisme, les actes d'intervention illicites.

11.2.3.8 - Chapitre 2 : Objectif de la sûreté.

Objectif et organisation de la sûreté, Vecteurs d'introduction et mesures préventives associées.

11.2.3.8 - Chapitre 3 : Exigences relatives à la vérification de concordance.

Niveau international, niveau européen, niveau national.

11.2.3.8 - Chapitre 4 & 5 : Rôle de l'agent.

Processus de traitement du bagage de soute et du passager, rôle de l'agent à l'enregistrement, rôle de l'agent à l'embarquement.

11.2.3.8 - Chapitre 6, 7 & 8 : Réaction en cas de détection d'articles prohibés, procédures de notification, procédures d'intervention d'urgence.

6 : Rappel sur les articles prohibés, gestes et réflexes.

7 : Procédures de notification.

8 : Situations d'urgence, procédures locales de gestion de situations d'urgence.

### **Validation**

Test final en deux tentatives. Délivrance d'une attestation de réussite sur validation du test final.

### **Pré-requis**

Néant

<http://winduck.com>

N°Approbation DSAC Sud-Est

FR/TR/2014/09-23

VI 22/06/2014